

Le Mot du Maire

Dans ce numéro, comme le montre le calendrier des animations et activités présenté sur cette page, une large place est consacrée au travail des associations de la commune et aux activités liées aux jeunes et à l'école.

La page "La parole des habitants" est elle aussi dédiée aux jeunes de notre commune.

Dans la page "La gestion et les finances", nous montrons la répartition par "fonctions" du budget communal. Là aussi, les chiffres permettent de mesurer l'importance de l'effort de la commune envers l'école, les activités périscolaires et la piscine.

Notre petite commune, avec l'aide indispensable des associations et de leurs bénévoles, offre ainsi un programme très riche sur le plan des loisirs, du sport et de la culture.

Notre volonté est de continuer à développer ces activités : par exemple, il y aura le 29 août une initiation à la descente en VTT proposée à nos jeunes. Leurs suggestions d'activités (voir page 5) seront étudiées et nous leur ferons des propositions. Bien sûr, ces pages contiennent aussi des informations et propositions d'activités estivales pour les moins jeunes ! Nous comptons sur la participation de tous. Je vous souhaite un très bon été à tous.

Franck Gonnord

Les horaires de la piscine 2015

Cette année, la piscine sera ouverte au public :

- Les samedi et dimanche : de 12h à 19h
 - Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 19h
- La piscine sera fermée le mardi

Au sommaire de ce numéro

- L'actualité municipale
- Le finances prévisionnelles 2015
- Les travaux en cours
- Les jeunes de La Motte Saint Martin
- Les nouvelles de l'école
- Les activités de l'été des associations
- Les informations pratiques



Le Calendrier de l'été

Juin

- Dimanche 21 - 13h** : Fête de la musique à la piscine
- Mercredi 24 - 18h** : Assemblée Générale de l'association "Sauvegarde de l'Eglise de la Motte st Martin"
- Jeudi 25 - 16h30** : Portes ouvertes aux TAP
- Vendredi 26 - 17h** : Spectacle de danse de l'école puis la kermesse du Sou des Ecoles à 18h
- Samedi 27 - 12h** : Ouverture de la piscine
- Samedi 27 - 18h** : Soirée pizza et musique à la piscine
- Samedi 27** : Randonnée pédestre proposée par l'association "Sauvegarde de l'Eglise de la Motte st Martin"

Juillet

- 5 juillet** : Vide grenier et concours de pétanque
- Du 8 au 26** : Stage de réalisation du Théâtre du Réel
- Lundi 13** : Soirée paella et musique à la piscine
- Jeudi 23 - 20h30** : Spectacle de clôture du stage du Théâtre du Réel

Août

- Samedi 1er** : Soirée moules/frites et musique à la piscine
- Samedi 15** : Soirée musicale à la piscine
- Samedi 29** : Initiation au VTT de descente

Septembre / Octobre

- Vendredi 25 et samedi 26 septembre** : Papagalli à la salle de spectacle proposé par l'association Art'Magnat
- Samedi 10 octobre - 18h** : Théâtre et repas proposés par l'association "les amis de NTjilla"

Des mises à jour et d'autres informations sur internet : www.lamottesaintmartin.fr

Bienvenue à Thomas ...



... notre nouvel employé communal qui assiste Laurent dans ses tâches d'entretien de la commune. Ils ont fait ensemble un très bon travail ce printemps.

Un nouveau représentant ONF

Après le départ à la retraite de Mr Francis Artaud, nous avons un nouveau représentant ONF en la personne de Mr Tristan Orecchioni.



Office National des Forêts

Vous pourrez peut-être le croiser en vous promenant en forêt. Rappel : certaines pistes forestière sont interdites

à la circulation (tous véhicules).

Les délibérations du conseil

Lors des conseils municipaux des 29 mars et 15 avril derniers, les délibérations suivantes ont été adoptées:

- approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2014 (commune, eau CCAS)
- création d'un poste d'agent d'entretien (emploi d'avenir)
- convention pour le pylône de télécommunication
- paiement des factures communales par internet
- subvention pour l'école
- ONF : travaux de maintenance et vente de bois
- modification d'une délégation du conseil au maire
- approbation des budgets prévisionnels 2015 (commune, eau, CCAS)
- taux communaux des impôts locaux
- subvention à l'association Art'Magnat
- changement du 3ème adjoint : Sébastien Couturier remplace Marion Robert qui reste conseillère
- nouveau régime indemnitaire (primes) pour les agents communaux
- demande de subvention pour la sécurisation des passages piétons au Mollard
- création d'un emploi saisonnier (maître nageur)

Le rallye de la Matheysine



Le rallye de la Matheysine est passé chez nous ce premier weekend du mois de juin et a animé le village.

Les bénévoles de l'AGPLA ont tenu la buvette et dégagé les banderoles après la course. Un grand merci à eux.



Nouvelle vaisselle pour les salles communales

La municipalité loue la salle polyvalente et la salle de spectacle pour des événements privés ou associatifs. Pour améliorer cette prestation, 72 couverts ont été approvisionnés : assiettes, verres à pied, à eau, couteaux, fourchettes, cuillères, tout est là!



Le four à pain du Vivier

Il paraît que le four à pain du Vivier est en cours de rénovation. Nous n'avons pas encore les photos, mais les murs extérieurs ont changé d'aspect, la mairie a fourni des matériaux ... on en dira plus dans le prochain numéro. Merci aux bénévoles !

Le budget prévisionnel 2015

Fonctionnement

Résultat exercice précédent reporté	
Exercice courant	
Résultat exercice courant	
Total fonctionnement	
Résultat fonctionnement	

Budgétisé 2015

	Dépenses	Recettes
		36 436,69
	398 000,00	419 809,31
	,00	21 809,31
	398 000,00	456 246,00
	,00	58 246,00
	Dépenses	Recettes
Affectation du résultat de fonctionnement année précédente (1068)		190 000,00
Résultat exercice précédent reporté		75 148,25
Exercice courant	179 990,00	153 631,75
Reste à réaliser exercice précédent	55 900,00	
Résultat exercice courant	82 258,25	,00
Total investissement	235 890,00	418 780,00
Résultat investissement	,00	182 890,00
Total du budget	633 890,00	875 026,00
Résultat global	,00	241 136,00

Le budget prévisionnel de fonctionnement

Comme l'indique le tableau ci-contre, les dépenses de fonctionnement prévues pour 2015 pour la commune se montent à 398 000 euros, en augmentation sensible par rapport à l'année 2014 (340 000 euros), malgré notre volonté de limitation des dépenses. Cette augmentation est principalement due aux faits suivants : récupération de la compétence voirie, entretien des équipements communaux existants (piscine, terrains de tennis, etc ...), proposition d'activités aux jeunes, création d'un emploi d'avenir pour l'entretien de la commune.

Côté recettes, le budget prévisionnel prend en compte la baisse des dotations de l'état et les incertitudes sur certaines recettes (vente de bois, piscine, dotation de péréquation,...). Le résultat de l'exercice courant prévu, un bénéfique d'environ 22 000 euros, est inférieur à celui souhaité pour permettre le financement d'investissements

futurs. Il faudra donc essayer de faire mieux que cette prévision en étant encore plus rigoureux sur les dépenses.

Le budget investissements

Côté investissement, nous avons décidé d'affecter 190 000 euros de résultats de fonctionnement des années antérieures à ce budget, pour des investissements futurs. Pour 2015, les investissements réalisés ou confirmés sont : l'abribus de La Motte St Martin, les Vitraux de l'église, les voiles de la piscine, l'aménagement de l'accueil de la mairie, l'éclairage public au niveau de la mairie et autour de la piscine, la sécurisation du toit de l'école (arrêts de neige), les feux du Mollard, la sécurisation de la traversée du Mollard, le conduit de cheminée de la chaudière à la mairie (à tuber). D'autres sont à l'étude : la réparation (à minima) du pont forestier, la rénovation de la salle du Mollard (WC, éclairage, ...), sécuriser / rénover le parking de la mairie, et divers travaux.

Les taux communaux 2015 des impôts locaux

En Isère, 97,5% des communes ont des taux d'imposition plus forts que chez nous. Ces taux très faibles nous pénalisent en terme de subventions. Les organismes qui subventionnent mettent en application l'adage "Aide toi et le ciel t'aidera », en pénalisant les communes qui font peu participer leur propres habitants. Pour cette raison, et pour permettre l'équilibre du budget, nous avons fait évoluer les taux communaux : le taux de la taxe d'Habitation passe de 5,5 % à 7 %, celui sur le Foncier bâti de 8 % à 9 % et celui sur le Foncier non bâti de 37 % à 45 %.

Ces augmentations représentent en moyenne 40 euros par an et par foyer. La Motte Saint Martin reste parmi les 5% des communes de l'Isère ayant les taux communaux les plus faibles.

Le budget 2015 de l'eau

En 2015, l'assainissement passant complètement au SIARV, le budget de fonctionnement de l'eau passe de 100 000 euros de dépenses à 70 000 euros. Les recettes se montent à 60 000 euros, ce budget est prévu en déficit de 10 000 euros. Le budget de l'eau est très contraint par la dotation aux investissements liés aux travaux antérieurs.

La répartition des dépenses par fonctions

Le 30 avril, la municipalité a tenu une réunion d'information sur les finances qui a permis d'expliquer dans le détail la provenance et l'utilisation de l'argent des différents budgets (commune, eau, CCAS). Parmi les éléments présentés, on peut citer ici la répartition par service des dépenses de fonctionnement du budget communal pour l'année 2014 (pour les postes les plus importants - les chiffres incluant les salaires, les achats, les intérêts d'emprunts ...). Sur les 340 000 euros de dépenses en 2014 : le périscolaire : 68 000 euros, l'école : 39 000 euros, l'administration 38 500 euros, la piscine : 27 000 euros, l'entretien des espaces verts : 17 000 euros, les bâtiments communaux : 14 000 euros, le service incendie : 11 500 euros, les salles communales : 10 500 euros, les logements : 8000 euros; les autres dépenses faisant moins de 5000 euros chacune. Certaines dépenses sont équilibrées en partie par des recettes : par exemple, à hauteur de 22 000 euros pour le périscolaire.

Le toit de la Mairie est sécurisé pour l'hiver prochain



Les travaux de sécurisation du toit de la

Mairie -Ecole, réalisés par l'entreprise Merle, sont terminés. Le bâtiment étant classé "remarquable" au patrimoine de l'Isère, l'installation des barres à neige a été approuvée par le service patrimoine du Conseil Général : le résultat est une protection discrète installée

sur la totalité du pourtour de la mairie et de l'école qui comportaient des risques de chutes de neige, comme la cour de l'école, les parkings, les abords de la salle de spectacle.



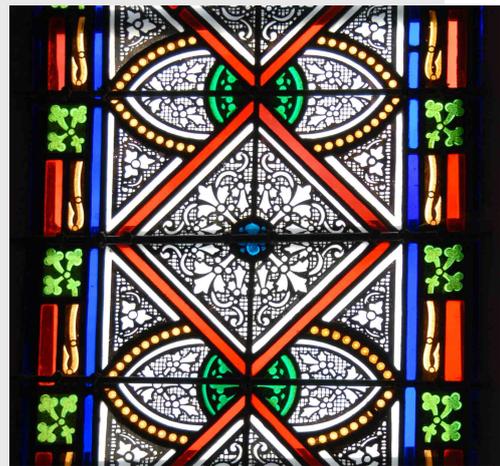
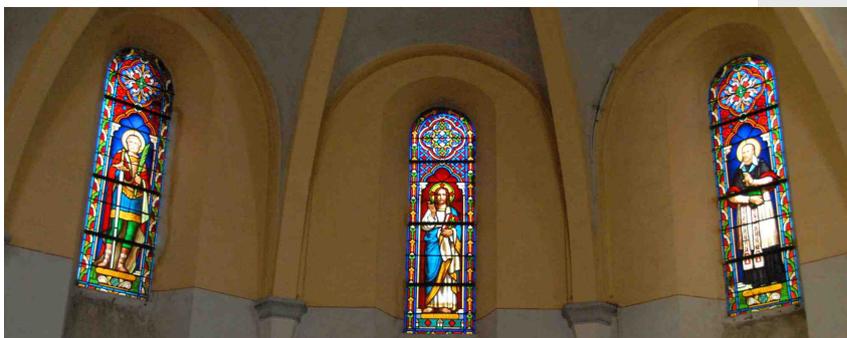
La sécurité routière au Mollard

Pour les feux, le début des travaux est prévu pour début juillet. Pour les passages piétons, nous attendons la décision de l'attribution des subventions à la conférence territoriale du 17 juin.

Les vitraux de l'église

Les travaux réalisés par l'atelier Monfollet concernant la rénovation des vitraux de l'église sont presque terminés. Des vitraux refaits ou

réparés qui projettent des belles lumières dans l'église et qui redonnent de l'étanchéité au bâtiment.



Autres travaux réalisés et à venir

Durant ces derniers mois, d'autres travaux d'entretien ou de rénovation ont été réalisés :

- la remise en service de la piscine, nettoyage des plages, taille des haies, etc ...
- la remise en état des réchauffeurs de l'eau de la piscine, le changement des vannes d'entrées/sorties d'eau de la piscine, le changement du tuyau d'arrivée d'eau principal de la piscine : de l'inox a remplacé le PVC cassé, le changement du store vieillissant de la piscine par un store électrique plus large, la remise en place d'une échelle au niveau du grand bassin de la piscine, la réparation d'une vitrine réfrigérée de la buvette (un chaleureux merci au réparateur bénévole), ...
- le nettoyage des terrains de tennis, du terrain de boules
- les travaux de printemps concernant les espaces vert : épareuse, tondeuse, débroussailleuse ont dégagé les bords de routes et les espaces verts, une camion-balayeuse a parcouru les routes, ...
- la restauration du monument commémoratif des fusiliers de Raccord du cimetière. La rénovation du grand monument aux morts du cimetière est également prévu
- l'abri bus du chef lieu est fabriqué, il sera installé prochainement sur le parking de l'ancienne école des garçons
- les travaux de soutien et de drainage au niveau de la station d'épuration réalisés par le SIARV au moyen d'enrochement; ceux-ci ont donné lieu à beaucoup de passages de camions.



Les jeunes de La Motte Saint Martin

Une réunion à destination des enfants et des jeunes de la commune a été organisée le 30 mai dernier, à l'initiative de la mairie. Huit enfants et adolescents, Camille, deux Dorian, Lou, Lucas, Maëlle, Manon et Mathilda, âgés de 9 à 14 ans, se sont retrouvés à la salle polyvalente avec Sylvie Meilland-Rey, Delphine Achard, conseillères municipales et Valérie Biancardini, habitante du Vivier.

Quelles activités pour l'été ?

Au « menu » de la rencontre : Lister les envies et les idées des enfants et des ados pour la mise en place d'activités sur la commune pendant l'été. Et les idées ne manquent pas !!! A l'aide de post-it et en argumentant leurs idées, les jeunes s'expriment :

- « On pourrait faire une journée survie ! »
- « Une journée multisports, une journée voile »
- « Des ateliers de mécanique » (une idée qui n'intéresse pas que les garçons présents !),
- « Des jeux à la piscine » des jeux d'eau comme « le water-polo », mais aussi « des relais, des courses », des jeux de sociétés,...
- « Faire des sorties vélo, du VTT, du karting, de l'airsoft, du paintball ! »
- « Camper ! », « Organiser une journée pêche »
- « Faire du théâtre, de la musique, de la danse (break-dance, zumba) et des ateliers créatifs... »
- « Organiser des sorties, aller à des concerts »
- « Faire de défilés de mode à la piscine (pour les plus jeunes)



Oui, avec quels moyens ?

Mais pour tout ça, il faut « vendre du pain, des gâteaux pour aider à payer ». Et oui, nos jeunes ont les pieds sur terre !!

Et les équipements ?

Les idées pleuvent, mais pas seulement pour la mise en place d'activités de consommation. Ils se lancent : « Il faudrait remettre le terrain de basket du Mollard en état », « le terrain de foot et les tennis seraient à améliorer et réaménager », « on est grand et un city-park serait bien »... « Et si on faisait un skate-park ? ». « Le mur de tags à la mairie n'est pas très beau : On pourrait faire du graff, sur le mur à la piscine aussi ! ». Les post-it remplissent le paper-board, les idées s'enchainent.

Et après l'été ?

Là encore, les envies sont présentes : Une soirée pour Halloween, un séjour à la neige (concours d'igloo, chien de traîneau, luge, raquettes...), et plein d'autres choses encore.

Les plus grands (ceux du lycée) ont fait passer quelques idées : des chantiers-jeunes, des animations multisports, des journées à thème : « parkour », « slack-line », hip-hop, manga,... Des séjours de quelques jours, la création d'une salle ado...

En résumé ...

« Trop bien ! ». Ça bouge à la Motte Saint Martin. A la fin de la rencontre, on goûte tous ensemble. « Trop bons les bonbons et la tarte ! ». La discussion se poursuit. Les jeunes trouvent ça intéressant. « C'est bien de penser aux jeunes ». « C'est bien de mettre en place des choses », parce que « ça manque d'activités »...

Et « pas que l'été » ! Toute l'année « c'est compliqué pour faire des activités. Il y en a qu'on ne trouve qu'à Grenoble et on n'a pas trop le temps de se déplacer ».

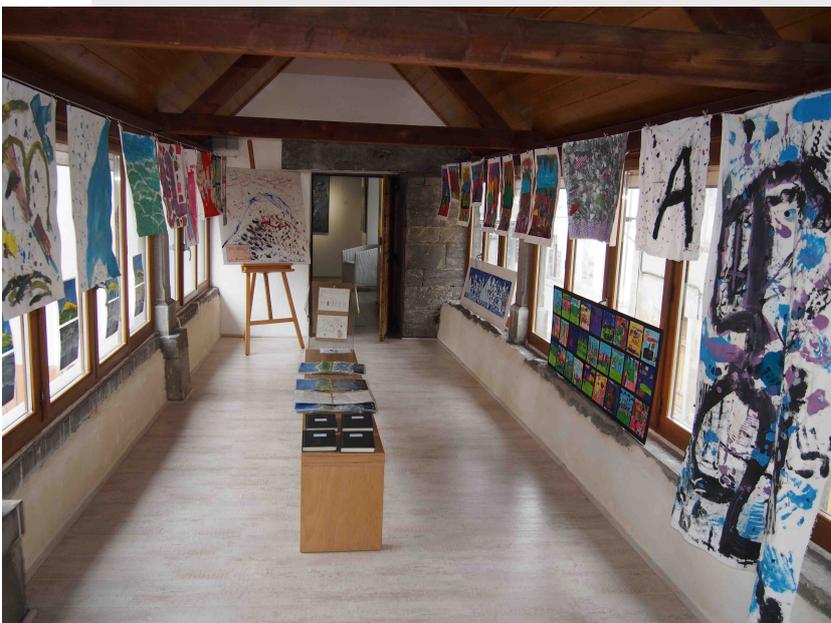
Une maman qui nous rejoint ajoute : « Nous manquons de professionnels pour encadrer les activités, il faut que les parents s'investissent ».

Des projets devraient très bientôt voir le jour. Nous sommes tous d'accord pour dire : « C'était trop bien, on a passé un bon moment ».

Ah oui, j'ai failli oublier LA demande générale : Possible d'avoir un plongeur et un toboggan à la piscine ?

Propos résumés par Valérie Biancardini

LA JEUNESSE ET L'ÉCOLE



La classe enfantine a exposé au Musée Matheysin

La section enfantine a exposé courant mai ses productions au musée Matheysin. L'occasion pour les enfants de visiter ce lieu culturel et de découvrir les oeuvres d'un peintre local : Garanjoud . Comme lui, les enfants se sont essayés à dessiner et à peindre des paysages en utilisant divers supports et techniques. Une chance exceptionnelle de voir leurs créations au côté de celles d'un grand peintre !



Danse contemporaine à l'école

La danse contemporaine était cette année au programme culturel de l'école. Tous les élèves ont suivi un cycle de dix séances avec Cathy Pastor. **Venez les voir le 26 juin lors de la kermesse de l'école**

Le temps qui passe est le thème qui réunira les deux classes au cours d'une représentation le 26 juin à 17h, à l'occasion de la kermesse de fin d'année; qui débutera quant à elle à 18h, avec sa

buvette, ses animations, et cette année, des tables ombragées pour profiter sereinement du barbecue.

Portes ouvertes aux TAP

le jeudi 25 juin à 16h30 à la mairie, portes ouvertes des Temps d'Activités Périscolaires, présentation des activités de l'année, représentation d'une petite pièce de théâtre, et gouter !

Inscriptions à l'école

Les inscriptions des enfants à l'école pour la rentrée de septembre 2015 sont à déposer avant fin juin. Merci de prendre contact avec la mairie.

Initiation au VTT de descente

Une initiation à la descente en VTT est proposée par la municipalité aux jeunes de la commune à partir de 13 ans sur la journée du samedi 29 août 2015. Un encadrement professionnel sera assuré.

Merci de s'inscrire avant le 15 juillet 2015 sur le site internet ou en mairie.

Une participation symbolique pourra être demandée.



La gestion de la piscine

Du changement à la piscine !

L'AGPSF fait peau neuve et est devenue, à l'issue de la dernière Assemblée Générale, l'Association de Gestion de la Piscine des Loisirs et Animations (AGPLA).

Le nouveau conseil d'administration est composé de : Christophe MARTIN : Président, Delphine ACHARD : Vice-Présidente, Jacques BOUTEILLON : Trésorier, Valérie BIANCARDINI : Trésorière adjointe, Sylvie MEILLAND REY : Secrétaire, Ollivier CLOT : Secrétaire Adjoint.

Appel aux bénévoles

La nouvelle équipe a organisé, le 1er juin dernier, un Apéro-Bénévoles. Une vingtaine de personnes se sont ainsi retrouvées, à 19 heures, pour partager un moment convivial à la Mairie.



Nous lançons un appel à tous les volontaires qui souhaitent s'investir et participer à nos actions !

Les animations de cet été

Si la mission de l'AGPLA reste centrée sur la gestion de la piscine (billetterie, buvette), l'association va développer les animations et les loisirs autour de l'équipement. Un programme riche et varié est proposé pour cet été :

Samedi 21 juin : Scène ouverte aux musiciens et chanteurs amateurs et buvette pour la Fête de la musique avec « Sunny » Patrick Hernandez à partir de 13h,

Samedi 27 juin : Ouverture de la piscine à 12h et Soirée Pizza et musique, à partir de 18h,

Lundi 13 juillet : Soirée Paella et musique avec Jean-Pierre Animation,

Samedi 1er Août : Soirée Moules/Frites avec Serra Music

Samedi 15 Août : Soirée musicale.

Le vide grenier du Comité des Fêtes

Le comité des fêtes organise, cette année encore, son vide Grenier. Au programme : vente de pains cuits au feu de bois, concours de pâtisseries, tombola, animations, restauration et concours de pétanque. Rendez-vous dès 6 heures du matin pour les bonnes affaires. Pour le concours de pâtisserie : dépôt des tartes et gâteaux entre 9 heures et 11 heures. Concours de pétanque à 13h30.

Renseignements aux 04 76 30 65 14 et 06 69 95 09 19

Stage du Théâtre du Réel cet été

Il reste quelques places pour participer au stage de formation du Théâtre du Réel qui aura lieu du 8 au 26 juillet à l'Espace Jean Magnat. "Proposé à tous, amateurs confirmés et professionnels, accessible aux débutants, il offre la possibilité d'acquérir et de développer des savoir-faire pour le théâtre dans une démarche de création collective".

Renseignements et inscriptions : formation@theatredureel.fr
Internet : www.theatredureel.fr - Contact : 04 57 39 98 92

Papagalli à La Motte Saint Martin

ArtMagnat accueille la Comédie du Dauphiné / Serge PAPAGALLI pour deux représentations de "La Santé par les plantes" : vendredi 25 et samedi 26 septembre.

Les Amis de N'Tjilla

L'association qui soutient les projets de développement de la commune « Wateni », au sud-est du Mali, organise une soirée théâtre / repas à la salle de spectacles de La Motte St Martin le samedi 10 octobre - à 18h : théâtre avec la compagnie « Scarabande » - à 20h : apéritif et repas africain.

Les précisions seront communiquées ultérieurement.

Sauvegarde de l'Eglise

Prochaines réunions

Assemblée Générale de l'association le jeudi 24/06/2015 à 18h30 à la salle polyvalente de la mairie.

Nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour accomplir cette tâche importante que représente la rénovation intérieure de l'église. Il n'est pas trop tard ! venez nous rejoindre !

Le même jour à 17 h : réunion de finalisation de la randonnée. Les bénévoles, pour nous aider dans l'organisation de cette randonnée, sont les bienvenus.

Randonnée pédestre le samedi 27 Juin 2015

A La Motte Saint Martin : 3 circuits : 7, 13 et 17 kms. Inscriptions de 7h à 11h : avant 9h pour le 17kms, avant 10h pour le 13 kms; rdv sur le parking de la mairie. Ravitaillements sur les parcours.

Participation : 5 €/personne - 15 € par famille de 4 personnes - Tél : 06 12 59 19 66

Coordonnées de l'Association "Sauvegarde de l'Église de la Motte St Martin"

Chez Marie-Claire Robert - Route de La Matheysine - Le Mollard - 38770 - La Motte-Saint-Martin

Tel: 04 76 30 63 47 - e-mail: marieclaire.robert@wanadoo.fr



Les associations comptent sur vous, nombreux, pour participer à leurs actions et moments de convivialités !

Professionnels de la commune

Artisanat

CAMELIR - Creation textile - Cours de couture - Atelier boutique
Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin - www.camelir.com
Mobile : 06 83 20 37 59 - email : camelir@hotmail.fr

Services

AIP : Accompagnement Individuel Personnalisé - Coaching sportif
Le Mollard - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 18 83 82 37 - Tel : 04 76 30 78 11
email : contact@aipcoachingsportif.fr - www.aipcoachingsportif.fr

Pascale Borel-Tresallet - Coaching - Formation - Accompagnement
Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin - www.presence-coaching.fr
Mobile : 06 08 355 325 - e-mail : pascale.borel-tresallet@hotmail.fr

Sylvie Meilland-Rey - Assistante maternelle agréée.
Le Champ Rousset - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 78 23 08 84 - Tél : 04 76 811 998
email : [sylviemeillandrey@sfr.fr](mailto:sylviemeillandrey@ sfr.fr)

Mélanie Esthétique
Mobile : 06 77 60 80 08 - email : esthetiquemelanie@free.fr

Didier Ruiz - Conseil en logiciels et systèmes informatiques
Chemin Marius Reynier, Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 14 10 25 59 - email : info@rdcom.fr - www.rdcom.fr

VB Formation - Domaines de l'enfance, de la jeunesse, du
périscolaire - Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 22 71 27 67 - www.vbformation.com
email : valerie.biancardini@club-internet.fr

Entretien - travaux - bâtiment

Entreprise Diaferia David - Electricité Générale
Le Majeuil - 38 770 La Motte Saint Martin
Tél/fax : 04 76 30 02 57

Entreprise Lemaire Laurent
Le Vivier - 38 770 La Motte Saint Martin
Tél/fax : 04 76 30 61 61 - email : lemairelaurent@aliceadsl.fr

VIAL TP Multi-service
La Molière - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 58 81 22 72 - email : manducaty@hotmail.fr

Tourisme

Gîte de France - A Tréfort - Pour 4 personnes
Michèle et Roger Ricard - Tréfort - 38 770 La Motte Saint Martin
Tel : 04 76 72 56 56 - Email : yoannricard@aol.com
Réservations : site internet des Gîtes de France - Gîte n° 266101
<http://www.gites-de-france.com/location-vacances-La-Motte-saint-martin-Gite-38G266101.html>

Chambres d'hôtes - Domaine du panoramique
Valérie et Yves Bonnefoy - Le Mollard - 38 770 La Motte Saint Martin
Mobile : 06 07 34 21 25 - Tel : 04 76 81 03 51
email : domainedupanoramique@free.fr
<http://domainedupanoramique.free.fr>

Gîte de France - Gîte de Roubanis
Les Côtes - 38 770 La Motte Saint Martin
Réservations : site internet des Gîtes de France - Gîte n° 266100
<http://www.gites-de-france.com/location-vacances-La-Motte-saint-martin-Gite-Gite-De-Roubanis-38G266100.html>

Commerçants ambulants

Fromagerie - Charcuterie - Épicerie - Chez Fabien
Fabien, votre épiciériste ambulant, présent depuis bientôt 9 ans sur le plateau, et ailleurs ! - De passage à La Motte Saint Martin et aux alentours les jeudis matin entre 10h et 11h
Possibilité d'amener du pain (sur commande uniquement)
Renseignements : 06 29 58 01 19

Fruits et légumes - Nono primeurs
De passage à La Motte Saint Martin les mardi matin : 10h30 - 11 h à Tréfort et Les Côtes, 11h - 11h30 au Vivier et avec nouvel arrêt vers la mairie, 12h - 12h30 au Mollard. Arrêts à proximité des particuliers ou à certaines places. Renseignements : 06 36 70 06 02

Contacts Mairie et École

Secrétariat / cantine / garderie : 04 76 30 65 53

Fax Mairie : 04 76 30 17 68

École : 04 76 30 44 47

Email : mairielamottestmartin@wanadoo.fr

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi de 8h30h à 11h, samedi de 9h à 12h

Internet : www.lamottesaintmartin.fr

Email élus : elus@lamottesaintmartin.fr

Rencontre avec le Maire ou les élus : sur rendez-vous

Email CCAS : ccas@lamottesaintmartin.fr

Numéros d'urgence

SAMU : 15 - Police - (Gendarmerie La Mure) : 17

Sapeurs pompiers : 18 - Enfance maltraitée : 119

Numéros pratiques

Pharmacie (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 60 14

Centre médical (La Motte d'Aveillans) : 04 76 30 77 50

La poste (La Motte d'Aveillans) : 36 31

Dépannage Électricité ErDF : 09 726 750 38

Qualité de l'eau

Prélèvements des 7/5 et 18/5 2015 : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (Bactériologique, physico-chimique, respect des références de qualité), hormis un dépassement au Vivier concernant les sulfates (référence de qualité).

Détails : <http://www.sante.gouv.fr/qualite-de-l-eau-potable>

Données communales

Nombre d'habitants (2012) : 417

Nombre de logements (2010) : 286

Surface : 14,6 km² - Altitude moyenne : 720m

Altitude minimum et maximum : 486 m et 1 712 m.

Latitude / longitude : 44.948° Nord - 5.716° Est

Vidange fosse septique : offre groupée

La société SARP implantée à Champ sur Drac et à La Mure propose des tarifs réduits pour l'entretien des fosses septiques pour des commandes groupées au sein d'une même commune et d'une même journée. Par exemple, pour une fosse de moins de 3000l, les prix sont de 306 € (1 fosse), 259 € (2 à 5 fosses), 239 € (6 à 10 fosses) et 199 € (plus de 10 fosses).

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie ou via le site internet sur lequel vous trouverez des détails supplémentaires

www.lamottesaintmartin.fr/lassainissement